



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 15 mars 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Guy LANCON, Jacques ROBIN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

Procurations

M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc LHERMET

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 26
Présents	: 23	Contre	: /
Votants	: 26	Abstention	: /

7.10.1. VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE AU CCAS

Madame le Maire,

INDIQUE que, suite aux arbitrages décidés lors de la préparation du budget primitif 2024 de la commune, il est proposé de fixer le montant de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à 24 587.73 euros pour l'exercice 2024.

PRECISE que les crédits pour le versement de cette subvention font l'objet d'une inscription au budget primitif du budget principal pour l'exercice 2024.

Sur proposition de Madame le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 24 587.73 euros au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'exercice 2024.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 23 MARS 2024

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD 23 MARS 2024

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 22 mars 2024

Le Maire – Catherine BASTARD



[Signature of Catherine Bastard]



[Signature of Catherine Bastard]

Le secrétaire de séance – Jean-Marc LHERMET

[Signature of Jean-Marc Lhermet]